Depuis 2014, l'Agglomération Cannes Lérins, sous l'impulsion de son Président David LISNARD, a engagé un ambitieux plan de modernisation et de développement de son réseau de transport et de la mobilité, grâce à sa fréquentation en constante augmentation avec 10,5 millions de voyages annuels et plus de 4,5 millions de kilomètres parcourus par an.

Lancement de la location de vélos à assistance électrique à BoccaCabana, nouveau service proposé par l'Agglomération Cannes Lérins
@agglomérationcanneslerins

Ce plan de développement du réseau de transports permet ainsi de répondre aux attentes des usagers, **grâce à une offre de service diversifiée (lignes Palm Express, lignes de nuit Palm Night, navettes gratuites estivales, etc.), des bus dernière génération connectés, accessibles, sécurisés et la création de l'application Palm Bus,** donnant l'itinéraire multimodal en temps-réel en utilisant plusieurs modes de déplacements : marche à pied, vélos et l'information complète sur l'état du réseau.

Ce service de location longue durée de vélos, disponible sur l'ensemble du territoire Cannes Lérins, est opérationnel à compter du lundi 21 septembre. Il a pour objectif de :

PALM VÉLO

- développer l'usage des mobilités douces ;
- offrir aux usagers une solution de déplacement supplémentaire ;
- coupler les moyens de transports : vélo + bus.

Avec une flotte de 50 vélos dans un premier temps, les habitants de l'Agglomération Cannes Lérins pourront expérimenter l'usage régulier du vélo à assistance électrique, notamment pour des trajets domicile-travail, à des conditions

tarifaires très avantageuses et sans s'engager immédiatement dans l'acquisition d'un vélo de ce type. Le territoire de l'agglomération Cannes Lérins compte actuellement plus de 40 km de pistes cyclables dont 10 km créés et/ou sécurisés en parallèle du projet BHNS. Le service est réservé aux habitants majeurs des communes de l'Agglomération Cannes Lérins pour une durée de location d'un mois minimum et de trois mois maximum par année civile. L'utilisation du vélo est réservée à un usage urbain et à 800 kilomètres par mois.

Le **vélo est loué entièrement équipé** : antivol U, panier et batterie avec chargeur et a des **tarifs très attractifs :**

- un tarif mensuel tout public : 36€ TTC / mois ;
- un tarif mensuel réduit applicable aux détenteurs d'un abonnement annuel du réseau Palm Bus en vigueur pendant toute la durée de location du vélo : 26€ TTC / mois.

La réservation se fait par téléphone au 04 92 99 15 31 ou par mail à l'adresse contact@palmvelo.fr

Pour la location, **un dossier est à remplir** avec les pièces suivantes à fournir ainsi qu'un **dépôt de garantie :**

- pièce d'identité en cours de validité ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- attestation d'assurance responsabilité civile étendue pour la location de VAE ;
- RIB accompagné d'un mandat de prélèvement SEPA pour le dépôt de garantie.

Une fois les conditions d'inscription remplies, la remise du vélo se fait sur rendez-vous :

- un état des lieux du vélo est réalisé au moment du retrait ;
- au retour de location, en cas de dégradation ou d'usure prématurée de certains des éléments du vélo, les réparations sont facturées à l'usager, au préalable au rendu de la caution ;
- la restitution du vélo doit se faire au plus tard le dernier jour de la période de location, également sur rendez-vous.

Pour toute information :

- **04 92 99 15 31**
- **Palmbus.fr, rubrique « Palm Vélo »,**
- **Agence commerciale, place Bernard Cornut Gentille à Cannes**

Signaler un abus

Partager :

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Prénom ou nom complet
Email
☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité
S'abonner à la newsletter